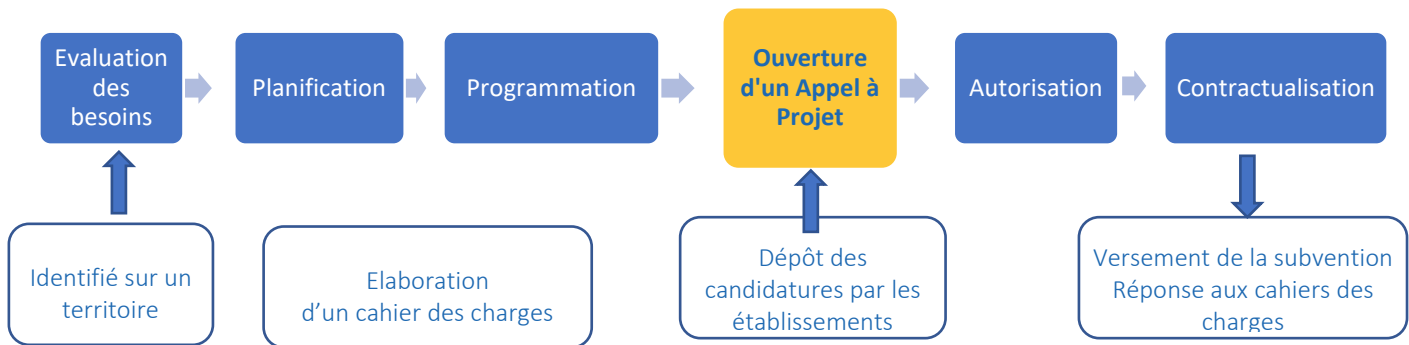


III.1.4 Où trouver les ressources utiles ?

Depuis leur création, Les Agences Régionales de Santé (ARS) ont instauré la **procédure d'Appel à projets (AAP) à partir des besoins territorialisés**.

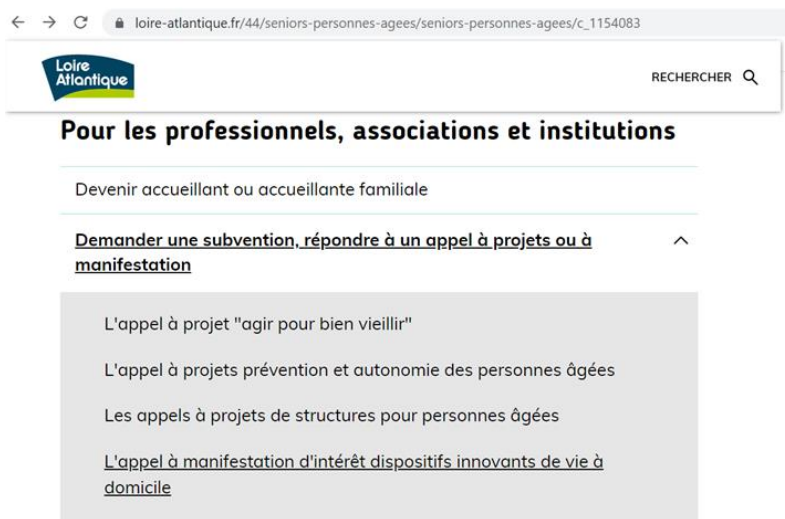
Une réponse à Appel à Projet (AAP) appuyé par le Conseil de la Vie Sociale favorise sa sélection.

Connaitre les Appels à Projet en cours permet aux membres du CVS d'appuyer leurs propositions.



Liste des Appels à Projet : où les trouver ?

- Uriopss Pays de Loire : <http://expertise.uriopss-pdl.fr>
- Site de l'ARS : <https://www.ars.sante.fr/liste-appels-projet-candidature>
- Département Loire Atlantique : <https://www.loire-atlantique.fr/44/>



- Département du Maine et Loire : <https://www.maine-et-loire.fr/aides-et-services/professionnels/appels-a-projets>
- Département de la Mayenne : <https://www.lamayenne.fr/page/appels-projet>
- Département de la Sarthe : <https://www.sarthe.fr/solidarite-autonomie/appels-projets>
- Département de la Vendée : <https://www.vendee-senior.fr/>